

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 19 h par le maire.

2. Relevé des présences

Présent(e)s: **Bernard Savoie, Jocelyne Kerry, Stéphane Gaouette, Stéphanie Rail Larocque, Lisa Chiasson, Dave Brown et Sophie Larocque Robichaud**

Absent(e)s: **Gérard Benoit, Linda Lavoie, Linda David**

Public: 13 personnes.

3. Adoption de l'ordre du jour

AP2026-03

Il est proposé que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié, avec l'ajout des points suivants :

9.11 Démission d'un pompier

9.12 Nouveaux pompiers

9.13 Mise en concession – Parc Écologique de la Péninsule Acadienne

9.14 Entente - Camping Pigeon-Hill

Proposé par : Stéphane Gaouette

Appuyé par : Lisa Chiasson -adoptée

4. Déclaration des conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts à déclarer

5. Adoption du procès-verbal précédent

5.1 Réunion ordinaire publique du 17 février 2026

PP2026-026

Il est résolu que les minutes du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du 17 février 2026 soient adoptées telles que présentées.

Proposé par : Stéphanie Rail Larocque

Appuyé par : Linda David - adoptée

6. Suivi du procès-verbal

Il n'y a aucun suivi du procès-verbal

7. Suivi des dossiers

Aucun suivi des dossiers

8. Correspondances reçues et envoyées

On passe en revue les correspondances reçues et envoyées pour la période courante.

8. Correspondances reçues et envoyées

On passe en revue les correspondances reçues et envoyées pour la période courante.

9. Affaires nouvelles

9.1 Participation municipale – Aéroport de Bathurst

PP2026-027

CONSIDÉRANT QUE l'Aéroport de Bathurst constitue une infrastructure stratégique pour le développement économique du nord-est de la province, en facilitant l'attraction d'investissements, la mobilité de la main-d'œuvre et l'accès aux marchés nationaux et internationaux;

CONSIDÉRANT QUE la desserte aérienne régionale joue un rôle déterminant dans la compétitivité des entreprises, dans le développement et la diversification de l'offre touristique de la Péninsule acadienne, est essentiel pour améliorer les services de soins de santé à l'hôpital régional de Bathurst;

Il est résolu que la municipalité de Île-de-Lamèque accepte de verser une contribution de 2764,70 \$, afin de soutenir l'Aéroport de Bathurst dans la mise en œuvre de sa stratégie de marketing et le maintien de la liaison aérienne directe entre les régions du nord-est de la province et Montréal. Cette contribution est jugée stratégique en raison des retombées économiques et touristiques potentielles pour l'ensemble du territoire desservi.

Proposé par : Stéphanie Rail Larocque

Appuyé par : Jocelyne Kerry

- adoptée

9.2 Entente – constitution de l'Alliance de l'énergie du Nord

PP2026-028

ATTENDU QUE dans une perspective de développement durable et concerté, la Commission de services régionaux Chaleur, la Commission de services régionaux Péninsule acadienne, la Commission de services régionaux Restigouche, la Première Nation d'Eel River Bar et la Première Nation de Pabineau (collectivement, les « Collectivités locales ») ont convenu de coordonner leurs actions individuelles et d'unir leurs efforts afin de participer ensemble, avec d'autres partenaires, dans des projets d'énergie renouvelable situés sur leur territoire;

ATTENDU QUE les Collectivités locales désirent formaliser les principes, conditions et modalités de leur partenariat et s'assurer de certaines règles de gouvernance en lien avec la formation de l'Alliance de l'énergie du Nord (l'« Alliance ») aux termes d'une entente intercommunautaire à intervenir entre les Collectivités locales (l'« Entente intercommunautaire »), afin d'exercer, dans un esprit de collaboration, toute activité de mise en valeur ou de production d'électricité provenant d'une source d'énergie renouvelable; et

ATTENDU QUE la Municipalité fait partie de la Commission de services régionaux de la Péninsule Acadienne (la « CSRPA »).

IL EST RÉSOLU, en conséquence,

QUE la Municipalité appuie et entérine la conclusion, la signature et la remise par la CSR de l'Entente intercommunautaire, dont un projet est joint aux présentes à titre d'Annexe A et a été soumis aux membres du conseil de la Municipalité, et que la Municipalité accepte de se conformer aux obligations qui y sont prévues et qui la concerne.

QUE la Municipalité reconnaît, accepte et consent à ce que l'Alliance représente la CSR et la Municipalité en lien avec l'objet de l'Entente intercommunautaire.

Proposé par : Jocelyne Kerry

Appuyé par : Stéphane Gaouette - adoptée

9.3 Location de deux véhicules neufs et déclaration de biens excédentaires

PP2026-029

ATTENDU QUE les coûts de réparation des deux véhicules GMC Canyon 2010 se sont avérés élevés et qu'une analyse démontre qu'il serait moins coûteux d'opter pour la location de véhicules neufs permettant ainsi de réduire les coûts d'entretien et d'optimiser la gestion de la flotte;

Il EST RÉSOLU que le conseil autorise la conclusion de deux contrats de location pour deux Ford Maverick 2026 afin de remplacer les deux GMC Canyon 2010;

Proposé par : Stéphane Gaouette

Appuyé par : Linda David - adoptée

9.4 Remplacement du système de gicleurs – Aréna

PP2026-030

Il est résolu que le conseil autorise le remplacement de la portion identifiée du système de gicleurs de l'Aréna au montant de 31 267,50 \$ plus TVH tel que présenté;

Proposé par : Lisa Chiasson

Appuyé par : Jocelyne Kerry - adoptée

9.5 Nomination – Commissaire à la Bibliothèque publique de Lamèque

PP2026-031

Il est résolu que le conseil accepte la nomination de Madame Annie Paulin de Sainte-Marie-Saint-Raphaël, comme recommandé par la Commission de la Bibliothèque publique.

Que cette nomination soit effectuée en reconnaissance du fait que la Bibliothèque publique est une entité faisant partie intégrante de la municipalité et qu'elle est gérée dans un modèle de collaboration impliquant la municipalité, le gouvernement provincial et la Commission de la bibliothèque.

Proposé par : Jocelyne Kerry

Appuyé par : Lisa Chiasson - adoptée

9.6 Contribution – 50^e anniversaire Festival international de Musique Baroque Lamèque

PP2026-032

ATTENDU QUE le conseil a pris connaissance de la demande de soutien financier du Festival international de musique baroque de Lamèque pour sa 50^e Édition;

IL EST RÉSOLU QUE la municipalité accorde une contribution de 2 000 \$ pour le concert hommage à Mathieu Duguay, figure marquante de la culture locale, qui aura lieu le 1^{er} août 2026 dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire du festival.

Proposé par : Stéphanie Rail Larocque

Appuyé par : Jocelyne Kerry - adoptée

9.7 Résolution du conseil demandant l'avis du CRP – Sungro Horticulture Canada Ltd

Sujet : Modification à l'arrêté de zonage de Sainte-Marie-Saint-Raphaël – 20805099 et 20805354

PP2025-033

Il a été résolu de demander au Comité de révision de la planification de la Commission de services régionaux Péninsule acadienne son avis écrit sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté de zonage de Sainte-Marie-Saint-Raphaël ce qui concerne le projet suivant :

Permettre d'agrandir la zone de tourbière à même une zone naturelle afin de permettre l'usage d'extraction de la tourbe.

C'est en vertu du paragraphe 110 (1) de la *Loi sur l'urbanisme* que nous vous demandons de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de nous communiquer votre avis écrit dans les 30 jours suivants cette demande.

Proposé par : Jocelyne Kerry

Appuyé par : Lisa Chiasson -adoptée

9.8 Entente Croix-Rouge - Paroisse Notre-Dame-des Flots - Mesures d'urgence

Le directeur général informe le conseil sur le suivi des ententes.

9.9 Achat de terrain

PP2026-034

ATTENDU QUE le conseil municipal a déposé en octobre 2024 une demande d'emprunt visant à financer l'acquisition d'un terrain et que la demande d'emprunt a été accordée le 9 décembre 2024, sur approbation ministérielle 24-0078;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil accepte l'offre d'achat de Marius Larocque au montant de 145 000 \$ pour le terrain portant le numéro d'identification NID 20740171.

Proposé par : Lisa Chiasson

Appuyé par : Jocelyne Kerry - adoptée

9.10 Demande d'étude sur la situation de l'eau potable sur le territoire de l'Île-de-Lamèque

PP2026-035

ATTENDU QUE l'accès à une eau potable est essentiel pour la santé de nos citoyennes et citoyens et que plusieurs secteurs de l'Île-de-Lamèque font face à des problèmes de disponibilité de l'eau potable;

IL EST RÉSOLU QUE le conseil demande au gouvernement du Nouveau-Brunswick, avec l'appui du gouvernement du Canada, de réaliser une étude complète sur l'état actuel des sources d'eau potable, les risques futurs et les solutions durables pour assurer un approvisionnement sécuritaire pour l'ensemble du territoire.

Proposé par : Stéphanie Rail Larocque

Appuyé par : Stéphane Gaouette - adoptée

9.11 Démission d'un pompier

PP2026-036

Il est résolu que le conseil accepte la démission de Louis-Patrick Larocque au poste de pompier au sein du service d'incendie de l'Île-de-Lamèque.

Proposé par : Stéphane Gaouette

Appuyé par : Lisa Chiasson - adoptée

9.12 Nouveaux pompiers

PP2026-037

Il est résolu que le conseil accepte les nominations de deux nouveaux pompiers, monsieur Manuel Thériault et de monsieur Brian Cowan au sein du service d'incendie de l'Île-de-Lamèque.

Proposé par : Jocelyne Kerry

Appuyé par : Stéphane Gaouette - adoptée

9.13 Mise en concession – Parc Écologique de la Péninsule Acadienne

PP2026-038

À la suite des recommandations formulées par le comité plénier, il est résolu que le conseil municipal entreprenne la mise en concession du bâtiment du Parc Écologique de la Péninsule Acadienne. En conséquence, un appel d'offres public sera lancé, le 18 mars 2026.

Proposé par : Stéphane Gaouette

Appuyé par : Jocelyne Kerry - adoptée

9.14 Entente – Camping Pigeon-Hill

PP2026-039

Il est résolu que le conseil accepte l'entente de location du terrain de camping de Pigeon-Hill conclue avec monsieur Jacques Chiasson, conformément aux modalités prévues dans ladite entente.

Proposé par : Jocelyn Kerry

Appuyé par : Stéphanie Rail Larocque - adoptée

10. Présentation du public

11. Rapports des directeurs de services

La directrice des finances fait la lecture de son rapport.

Le directeur adjoint fait la lecture de son rapport au niveau loisir, tourisme, culture et du développement communautaire.

Le directeur des opérations et infrastructures fait la lecture de son rapport.

12. Rapport du directeur général

Le directeur général fait la lecture de son rapport.

13. Mot du Maire

Monsieur le maire invite la conseillère Jocelyne Kerry à faire un rapport sur MADA

Le maire fait la lecture de son mot du maire.

14. Questions du public

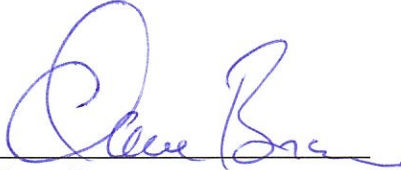
Le maire donne la parole aux publics.

15. Levée de la réunion

Levée de la réunion à 19 h 46.



Bernard Savoie
Maire



Dave Brown
Directeur général/Greffier